



Programme

Description de la Formation :

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de connaître les principes de base de la prévention, rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Objectifs :

- Être un acteur actif de la prévention dans l'entreprise.
- Être capable de se protéger et protéger autrui.
- Être capable d'alerter et porter secours à toute personne à l'intérieur de l'entreprise.

Public : Tout salarié **Effectif :** 4 à 10 stagiaires **Durée :** 14 heures (2 journées de 7 heures)

Le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation :

- Parler et comprendre le français.

Organisation et modalités de déroulement de la formation :

- La formation a lieu dans une salle (type salle de réunion) mise à disposition par une des entreprises concernées (en cas d'intersession) avec un coin théorie et un coin pratique.

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

Moyens pédagogiques :

- Apport théorique
- Etudes de cas (liées aux métiers des stagiaires)
- Exposés interactifs
- Mises en situation avec manipulation.

Moyens techniques :

- Guide des données techniques et conduites à tenir INRS / Document de référence SST / Aide mémoire SST
- Supports informatiques, diaporama, vidéos (SurVidéo-Projecteur)
- 1 Lot de mannequins de secourisme (Adulte, Enfant, Nourrisson pour R.C.P)
- 1 Défibrillateur de formation avec accessoires
- 1 Plan d'Intervention S.S.T
- 1 Gilet pour effectuer la méthode de désobstruction des voies aériennes et les tapes dans le dos.
- 1 Mannequin de désobstruction des voies aériennes pour personne obèse ou femme enceinte
- Du maquillage de formation simulant les plaies, les brûlures, les hémorragies etc.
- Trousse de secours à disposition du stagiaire.
Celle-ci comporte : des compresses stériles, des bandes, un coussin hémostatique pour hémorragie, des couvertures de survie, un kit membre sectionné, des poches de froid, gants, masque de bouche à bouche.
- Draps jetables ou tapis de sol pour effectuer des mises en situations.
- Matériel de désinfection à disposition des stagiaires.
- Coupe de tête pour démontrer la libération des voies aériennes.
- Chasuble de protection.
- Gants en latex, compresses stériles.

Moyens humains :

Formateur SST certifié par le réseau INRS.

Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS), utilisée lors de chaque formation.

Cette évaluation est réalisée par le formateur SST qui a assuré la formation.

(Il existe une grille d'évaluation pour la Formation Initiale et une pour le Maintien et Actualisation des Compétences)

Programme :

1) PROTEGER à PREVENIR :

- Connaître les principes de bases de la prévention
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants pour la victime de l'accident et les autres personnes exposées. :
 - Danger d'origine mécanique pouvant provoquer un écrasement, une coupure, un choc.
 - Danger d'origine électrique pouvant provoquer une électrisation.
 - Danger d'origine thermique pouvant provoquer une brûlure, un incendie ou une explosion.
 - Danger dû à une atmosphère toxique ou irrespirable pouvant provoquer une intoxication, une asphyxie.

Définir les actions de prévention ou de protection pour la suppression des risques.

2) EXAMINER LA VICTIME :

- Déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation.
- Déterminer l'ordre dans lequel on recherche les signes de détresse selon le niveau d'urgence vitale.
- Permettre la transmission des informations aux secours, pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

3) ALERTER, INFORMER :

- Organisation des secours dans l'entreprise
- Organisation et mise en œuvre des secours publics
- Cas particulier : la sirène d'alerte à la population en cas de risque majeur.
- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou aux personnes chargées de prévention dans l'entreprise.

4) SECOURIR :

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.

- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe.
- La victime se plaint d'un malaise.
- La victime présente des brûlures.
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas, mais respire.
- La victime ne répond pas, et ne respire pas.

5) RISQUES SPECIFIQUES :

Tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle qui est enseignée dans sa formation de base. L'avis et la participation du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.